



Formations

2026

Prévention

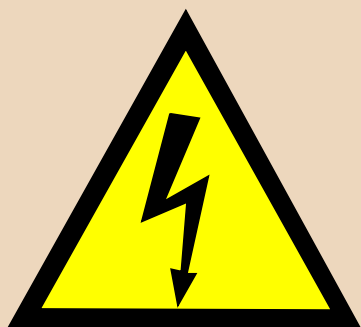


Formations 2026

PRÉVENTION

Introduction à la prévention	4
Prévention des Troubles Musculo-Squelétiques (TMS) <i>Module : Multi-activité</i> <i>Module : Activités de bureau</i> <i>Module : Manutention des charges lourdes</i>	7
Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle (PRPAP) <i>Module : Risques Physiques</i> <i>Champ d'application : Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau</i>	9
Prévention des Risques PsychoSociaux (RPS)	12
Prévention des risques ATEX - niveau 0 <i>Sensibilisation</i>	15
Prévention des risques ATEX - niveau 1 <i>Module : Non Électrique</i> <i>Module : Électrique</i> <i>Module : Électrique et Non Électrique</i>	18 21 24
Les Équipements de Protection Individuelle	28
L'Évaluation des Risques Professionnels	31

Prévention



Introduction à la prévention

Durée : 8 heures

Prérequis : aucun

Nombre d'apprenants : 4 à 10

Formation réalisée en application des recommandations générales de prévention de l'AAA.

Objectifs

Être capable de :

- Connaître les enjeux de la prévention
- Connaître les rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité au travail
- Identifier et analyser les risques professionnels
- Expliquer les mesures de base de prévention incendie et d'explosion et les appliquer à des situations types
- Identifier les principaux risques pour la santé (bruit, vibration, agents chimiques, biologiques, intempéries...)
- Identifier les exigences de sécurité relatives aux postes et locaux de travail intérieurs et extérieurs
- Reconnaître les règles sur voies de circulation, porte/portails, quais, protection contre les chutes et la chute d'objet
- Appliquer les principes de manutention manuelle et d'ergonomie pour limiter les TMS
- Expliquer les exigences de contrôle et d'essais des installations, machines et dispositifs de sécurité
- Identifier les règles de base en électricité et travail à proximité de lignes aériennes
- Comprendre les principes de gestion des substances et préparations dangereuses
- Choisir les EPI (Équipement de Protection Individuelle) selon le risque
- Décrire l'organisation minimale des premiers secours selon l'effectif et le type d'activité
- Identifier les dispositifs de sauvetage et moyens de transport de secours nécessaires selon les situations
- Relier les exigences des recommandations générales à des cas pratiques de l'entreprise

Contenu

Généralités, cadre, définitions, rôles

- La définition de la prévention
- Les AT (accident du travail) / ATJ (accident de trajet) / MP (maladie professionnelle)
- Les enjeux de la prévention (humains, économiques, juridiques et sociétaux)
- Le dispositif légal luxembourgeois (Code du travail, recommandations AAA, prescriptions ITM)
- Les recommandations pour l'employeur (organisation du travail, détermination des risques, instruction, motivation des salariés, travaux dangereux, interdictions, EPI, alcool/stupéfiants)
- Les recommandations pour les salariés (devoirs, respect des consignes, utilisation correcte des équipements et EPI, signalement des défauts)
- L'organisation et les obligations dans le domaine de la sécurité au travail (employeur, comité mixte, délégation du personnel, délégué à la sécurité, travailleur désigné, médecin du travail)

Évaluation des risques

- La situation dangereuse
- Le schéma de l'apparition du dommage
- Les 9 PGP (Principes Généraux de la Prévention)
- Les différents risques
- Les moyens de protection (EPC - EPI) → Adaptation en fonction du risque
- Évaluation des risques : processus à respecter
- Hiérarchisation des risques / mesures prioritaires / mesures organisationnelles, techniques et humaines

Organisation sécurité, incendie, explosion, santé

- Les principes d'organisation de la sécurité au sein de l'entreprise : procédures, coordination, collaboration entre entreprises
- La prévention des incendies : stockage, source d'ignition, voies d'évacuation, extinction, classes de feu et choix des extincteurs
- La prévention des explosions : ATmosphères EXplosives (ATEX), suppression/limitation des sources d'ignition, mesures de confinement
- Les risques pour la santé : exposition à des substances nuisibles, manque d'oxygène, vibrations, poussières, chaleur/froid
- Les mesures de protection contre les intempéries : organisation du travail extérieur, mesures techniques, EPI
- Le bruit : niveau d'exposition, effets sur l'audition, zones de bruit, valeurs limites, mesures techniques/organisationnelles et EPI auditifs

Lieux de travail, circulations, chutes, manutention

- Les postes de travail : conception, stabilité, surfaces, volumes d'air, surfaces de mouvement, hauteur minimale, surfaces de travail extérieures
- Les installations d'éclairage : exigence d'intensité, éclairage de sécurité
- Planchers et parois translucides : planéité, antidérapant, isolation, charges admissibles, vitrages de sécurité
- Les postes de travail situés à l'extérieur : glissements, intempéries, nuisances
- Dépôts, piles : stabilité, hauteurs, distances de sécurité, risque de chute/renversement
- Les voies de circulation : dimension, marquage, séparation piétons/véhicules, obstacles et protections
- Les portes et portails : exigences de conception, transparence, dispositifs de sécurité pour motorisation
- Les quais de chargement : largeur, descentes, protections anti-chute
- La protection contre les chutes et contre la chute d'objets : garde-corps, plinthes, escaliers, passerelles, toits fragiles
- Le transport manuel : limites indicatives de poids et de fréquence, principes de prévention et aides mécaniques
- Les principes d'ergonomie sur les postes de travail sur écran

Équipements, électricité, substances dangereuses

- Les vêtements de travail, port d'objets et de bijoux : adaptation aux risques, interdictions, ajustements
- Les contrôles périodiques : installations de sécurité (incendie, ventilation, éclairage de sécurité, aspiration)
- Signalisation des installations : marquage des capacités, notice d'utilisation
- Travaux préparatoires et d'entretiens : cas de dérogation à discuter avec AAA/ITM
- Essai des installations : planification, balisage des zones dangereuses, procédures d'essais
- Machines : protections des parties en mouvement, commandes, arrêts d'urgence, personnes autorisées
- Installations électriques : conception sûre, protection contre contacts directs/indirects, contrôles
- Le travail à proximité de lignes électriques aériennes, distances de sécurité selon tension, signalisation
- Le travail avec des substances et préparations dangereuses : étiquetage, stockage, emballages, interdiction de réipients alimentaires, gestion des déchets



Introduction à la prévention

Premiers secours, sauvetage et ancrage

- Premiers secours : dispositifs de signalisation, locaux sanitaires, matériel, effectifs de secouristes et infirmiers, transport vers soins
- Mise en lien avec la collaboration entre entreprises et la coordination sécurité

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas
- Utilisation de matériel de simulation
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- *Attestation de formation nominative "Introduction à la Prévention"*



Prévention des TMS **(Troubles Musculo-Squelettiques)**

Gestes et Postures

Module : Multi-postes

Module : Activités de bureau

Module : Manutention des charges lourdes

Durée : 8 heures

Prérequis : aucun

Nombre d'apprenants : 4 à 10

Objectifs

Être capable de :

- Identifier les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) liés aux postures statiques/dynamiques et gestes répétitifs d'une activité professionnelle.
- Adopter les postures de référence ergonomiques
- Appliquer les bons gestes en manutention et/ou au poste sédentaire (écran, clavier).
- Intégrer pauses actives, étirements et alternance de positions pour limiter la fatigue musculaire.
- Analyser un poste de travail réel et élaborer un plan d'action personnel avec actions SMART pour une amélioration durable.

Contenu

Comprendre l'intérêt de la prévention

- Définition de la prévention, valeurs et bonnes pratiques
- Définition des TMS
- Accident du travail, maladie professionnelle
- Les enjeux de la prévention (humains, économiques, juridiques et sociétaux)
- Les acteurs de la prévention et leurs rôles

Les risques de son métier

- Mécanisme d'apparition des dommages.
- Identification des principaux risques des postes de travail des participants ou d'autres salariés de l'entreprise (approche ergonomique)



Prévention des TMS **(Troubles Musculo-Squelétiques)**

Gestes et Postures

Module : Multi-postes

Module : Activités de bureau

Module : Manutention des charges lourdes

Identifier les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

- Anatomie et biomécanique simplifiée (appareil locomoteur)
- Repérer les limites articulaires
- Pathologie du corps humain liés aux postures statiques/dynamiques et gestes répétitifs

Appliquer les bons gestes en manutention et/ou au poste sédentaire (écran, clavier).

- Principes ergonomiques : les 5 règles clés
- Exercices PSPEE (Principe de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort)
= **Gestes et Postures** (atelier pratique)
- Aides techniques spécifiques aux entreprises
- Les pauses actives (atelier pratique)
- Plan d'action SMART personnel

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas
- Utilisation de matériel de simulation
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- *Attestation de formation nominative " Prévention des Troubles Musculo-Squelétiques (TMS) "*



Prévention des Risques Physiques **liés à l'Activité Professionnelle**

Module : Risques Physiques

Champ d'application : Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

Durée : 16 heures

Nombre d'apprenants : maximum 8

Age Minimum : 18 ans

Prérequis : aucun

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre l'intérêt de la prévention et le rôle de chacun dans l'entreprise
- Identifier et analyser les risques physiques propres à son activité et à son poste de travail
- Caractériser les atteintes potentielles à la santé liées aux contraintes physiques
- Observer, analyser et proposer des améliorations concrètes de son poste de travail
- Communiquer efficacement sur les risques et les solutions
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, en utilisant gestes, postures et équipements adaptés

Contenu

Comprendre l'intérêt de la prévention

- Définition et finalité de la prévention
- Les enjeux (humains, économiques, juridiques et sociétaux)
- Les acteurs de la prévention et leurs rôles

Connaître les risques de son activité

- Mécanisme d'apparition des dommages
- Identification des risques propres au métier et à l'environnement
- Repérage des situations pouvant nuire à la santé

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique

- Fonctionnement du corps humain et limites physiologiques
- Zones articulaires sensibles et situations à risque
- Typologie des atteintes à la santé



Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle

Module : Risques Physiques

Champ d'application :

Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

Observer et analyser son poste de travail

- Observation et description des activités, en tenant compte de leur complexité
- Identification et analyse des risques physiques
- Recherche des causes d'exposition aux risques

Proposer des améliorations de son poste

- Détermination des actions correctives à partir de l'analyse
- Prise en compte de tous les déterminants : organisation, environnement, gestes et postures
- Les 9 PGP (Principes Généraux de Prévention) et leur application
- Utilisation d'outils d'analyse adaptés (grilles, check-lists, etc.)

Communiquer et remonter l'information

- Identification des interlocuteurs concernés
- Modes de communication et procédures de remontée d'information en entreprise

Se protéger et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Mise en pratique des PSPEE sur des situations de travail
- Gestes et postures sécurisés : ateliers pratiques
- Utilisation des équipements mécaniques et aides à la manutention

Préparation

- Visite des locaux de la société
- Réunion avec le(s) responsable(s) de la prévention

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas
- Utilisation de matériel de simulation
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation
- Étude de cas : analyse d'une situation de travail en mettant en application les connaissances acquises lors de la formation



Prévention des Risques Physiques liés à l'Activité Professionnelle

Module : Risques Physiques

Champ d'application :

Industrie, Bâtiment, Commerce et Activités de bureau

Certificat, Diplôme

- *Attestation de formation nominative "Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle"*

Le + de la formation

La formation est conçue pour placer les participants au cœur de l'analyse de leur activité professionnelle. Les situations de travail constituent le support principal des apprentissages, permettant de développer des compétences directement mobilisables sur le terrain et de favoriser l'appropriation durable des démarches de prévention.

Elle permet aux participants de s'impliquer sur le long terme dans l'amélioration des conditions de travail, dans une logique de prévention partagée et d'efficacité opérationnelle.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse principalement aux salariés dont la part d'activité physique est importante tel que :

- Manutention manuelle
- Port de charges
- Travaux et charges répétitifs
- Postures de travail prolongées
- Utilisation de matériels exposant à des chocs, des vibrations...

Ces situations peuvent nuire à la santé des salariés (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou disproportionnés.

Implication de l'entreprise

Pour que cette formation soit efficace, il est important que l'entreprise, l'employeur ou ses représentants soient engagés dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, car cela peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.

Formation Dirigeant "Conduite du projet de prévention"

Il est recommandé au dirigeant de participer à la formation "Conduite du projet de prévention" d'une durée de 4 à 8 heures.

Les objectifs de cette formation sont :

- Déployer et pérenniser une culture de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise ou de l'établissement
- Piloter la santé et la sécurité au travail en intégrant la prévention dans les choix stratégiques et opérationnels

Informations complémentaires sur demande



Prévention des Risques PsychoSociaux **(RPS)**

Durée : 16 heures

Nombre d'apprenants : maximum 10

Age Minimum : 18 ans

Prérequis : aucun

Objectifs

Être capable de :

- Déterminer les origines des RPS
- Connaître les conséquences des RPS pour l'individu et sur l'organisation du travail
- Comprendre les enjeux de la prévention
- Déterminer les facteurs de risques entraînant des RPS
- Appliquer les Principes Généraux de Prévention à l'évaluation des RPS
- Réaliser une démarche de prévention en suivant les 5 étapes clés

Contenu

Les Risques PsychoSociaux et la qualité de vie au travail

- La définition des RPS
- Les origines des RPS liées à l'organisation du travail
- Les conséquences des RPS pour l'individu
 - Les catégories d'effet des RPS et leurs caractéristiques
- Les conséquences des RPS sur l'organisation du travail
- Les enjeux de la prévention (humains, économiques, juridiques et sociétaux)

Le cadre légal

Les facteurs de risque entraînant des Risques PsychoSociaux

- Les facteurs de risque des RPS
- Différencier stress et anxiété
- Comprendre et prévenir le burn out, bore out et brown out : causes et personnalités à risque
- Prévenir les violences internes et externes : harcèlement moral et sexuel
- Identification de situations de travail à risque de RPS dans son environnement professionnel

Les principes au cœur de la démarche d'évaluation des Risques PsychoSociaux

- Les 9 PGP (Principes Généraux de Prévention) et leur application dans la prévention des RPS
- Les valeurs et bonnes pratiques gage de réussite dans la démarche de prévention des RPS
- Le travail au centre de la démarche : analyse des situations réelles de travail
- Présentation de quelques outils et méthodes pratiques



Prévention des Risques PsychoSociaux (RPS)

Les étapes de la démarche de prévention des Risques PsychoSociaux

- Préparer l'évaluation des facteurs RPS
 - Les règles encadrant la démarche
 - Les acteurs impliqués et leur rôle
 - Le périmètre des unités de travail
 - Le Recensement des informations déjà disponibles sur la présence des RPS (indicateurs de dépistage)
- Évaluer les facteurs de RPS
 - Les entretiens individuels et collectifs
 - L'analyse des conditions d'exposition des salariés aux facteurs de risque
 - L'évaluation à transcrire dans le DUERP
- Élaborer un plan d'actions
 - Proposer des actions d'amélioration
 - Prioriser et planifier ces actions
 - Les moyens nécessaires à la réalisation du plan d'actions
 - Les niveaux d'actions en prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Mettre en œuvre le plan d'actions
 - Le pilotage de la mise en œuvre des actions
 - Les réunions régulières
 - L'information à l'ensemble du personnel
- Suivre et évaluer les actions
 - Le suivi des mesures de prévention mises en œuvre
 - Le suivi de l'évolution des indicateurs de dépistage des RPS
 - La réévaluation des conditions d'exposition aux facteurs de RPS

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas
- Utilisation de matériel de simulation
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- Attestation de formation nominative " Prévention des Risques PsychoSociaux (RPS)"



Prévention des Risques PsychoSociaux (RPS)

Le + de la formation

Cette formation permet aux participants d'acquérir une culture de prévention fondée sur l'observation du travail réel et l'analyse des situations professionnelles, pouvant ainsi identifier les dangers, évaluer les risques et construire des actions de prévention adaptées à leur environnement professionnel.

Cette démarche favorise l'acquisition de compétences directement applicables sur le terrain et renforce l'implication de chacun dans l'amélioration continue de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Les participants deviennent ainsi de véritables acteurs de la prévention au sein de leur organisation.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse principalement aux travailleurs concernés par le périmètre de l'analyse, et principalement :

- Les chefs d'entreprise / La direction
- Les responsables (RH, productions, méthodes, QSE ...)
- Les représentants du personnel
- Les managers de proximité
- Le comité de pilotage constitué dans le cadre d'une démarche de prévention des RPS

Implication de l'entreprise

Pour que cette formation soit efficace, il est important que l'entreprise, l'employeur ou ses représentants soit engagés dans une démarche globale de prévention des risques professionnels, car cela peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.

Formation Dirigeant "Conduite du projet de prévention"

Il est recommandé au dirigeant de participer à la formation "Conduite du projet de prévention" d'une durée de 4 à 8 heures.

Les objectifs de cette formation sont :

- Déployer et pérenniser une culture de prévention des risques psychosociaux au sein de l'entreprise ou de l'établissement
- Piloter la santé et la sécurité au travail en intégrant la prévention dans les choix stratégiques et opérationnels

Informations complémentaires sur demande



Prévention des risques ATEX – niveau 0

Sensibilisation

Durée : 4 heures

Nombre d'apprenants : maximum 12

Prérequis : aucun

Recyclage : préconisé tous les 3 ans

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre les fondamentaux des ATmosphères EXplosives (ATEX) et leur impact sur la sécurité
- Identifier et repérer les zones ATEX sur un lieu de travail
- Évaluer les dangers et les risques liés aux gaz, vapeurs ou poussières inflammables
- Identifier les mesures de prévention applicables en zone ATEX
- Appliquer les consignes de sécurité en zone ATEX
- S'approprier la réglementation (Directive ATEX 2014/34/UE, directive 1999/92/CE, ATEX 94/9/CE)
- Connaître les bons comportements et les bonnes pratiques en zone ATEX

Public ciblé :

- Personnel amené à travailler dans une zone ATEX ou à proximité d'une zone ATEX mais sans intervenir sur un équipement soumis à la réglementation ATEX (travaux de nettoyage, peinture, manutention, calorifugeage, tuyauterie..)
- Personnel travaillant dans des industries ou des secteurs ayant des atmosphères explosives potentielles

Contenu

La définition de l'ATEX (ATmosphères EXplosives).

La sensibilisation au risque explosion

- Les notions sommaires de zone explosives / ATEX
- Les causes, risques, effets et conséquences d'une explosion
- Les mécanismes de l'explosion - Le triangle du feu - L'hexagone de l'explosion
- Les substances inflammables les plus dangereuses
- Les sources d'ignition en zone ATEX

La réglementation ATEX

- Les directives européennes : ATEX 2014/34/UE, 1999/92/CE et ATEX 94/9/CE
- Le Règlement Grand-Ducal du 21 mars 2005
- Le DRPCE (Document Relatif à la Protection Contre les Explosions) => notions



Prévention des risques ATEX - niveau 0

Sensibilisation

Les zones ATEX

- La signalétique et le marquage des zones ATEX
- Le classement et la définition des zones ATEX (zones 0,1,2,20,21,22)
- Le plan de zone ATEX

Le matériel ATEX

- L'outillage anti-étincelant (en bronze d'aluminium ou en cuivre-béryllium)
- L'identification d'un matériel ATEX (marquage EX)
- L'outillage électrique et le matériel en zone ATEX (outillage, équipement d'éclairage, matériel de mesure et d'inspection, communication, ventilateur et extracteur d'air)
- L'électricité statique : mise à la terre, tresses de continuité électrique (ou de masse) des tuyauteries
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés en zone ATEX

Les bons comportements et bonnes pratiques en zone ATEX

- Les consignes générales à respecter en zone ATEX
- L'accès en véhicule au sein d'une unité en zone ATEX
- Les autorisations de travail, le permis de feu
- Procédure d'urgence / d'alerte, les signaux optiques et/ou acoustiques
- Signaler les anomalies
- Appliquer doute = stop
- Les fiches réflexes

Les comportements interdits en zone ATEX

- L'introduction de sources de chaleur et d'étincelles
- Le redémarrage de véhicule en cas de nappe de gaz
- L'utilisation des appareils électronique non certifiés ATEX (smartphones, tablettes, montres connectées...)
- Le non respect des règles vestimentaires et des EPI

Le risque ATEX transposé à son métier ou à son secteur d'activité

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Utilisation d'exemples significatifs (films et/ou photos)
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Étude de cas
- Test de positionnement
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation



Prévention des risques ATEX - niveau 0

Sensibilisation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- Attestation de formation nominative "ATEX niveau 0 - Sensibilisation"

Cette formation n'offre pas de certification INERIS ISM-ATEX



Prévention des risques ATEX – niveau 1

Non Électrique

Durée : 8 heures

Nombre d'apprenants : maximum 10

Prérequis : aucun

Recyclage : préconisé tous les 3 ans

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre les fondamentaux des ATmosphères EXplosives (ATEX) et leur impact sur la sécurité
- Connaître les modes de protection non-électriques normalisés destinés aux zones ATEX
- Connaître les règles de maintenance des équipements non électriques destinés aux zones ATEX
- Identifier et repérer les zones ATEX sur un lieu de travail
- Évaluer les dangers et les risques liés aux gaz, vapeurs ou poussières inflammables
- Identifier les mesures de prévention applicables en zone ATEX
- Appliquer les consignes de sécurité en zone ATEX
- S'approprier la réglementation (Directive ATEX 2014/34/UE, directive 1999/92/CE, ATEX 94/9/CE)
- Connaître les bons comportements et les bonnes pratiques en zone ATEX

Public ciblé

Personne disposant de compétences techniques suffisantes (électricien, instrumentiste, mécanicien, etc.) et devant intervenir sur site, pour des phases d'installation et/ou de maintenance sur du matériel soumis à la réglementation ATEX (matériels électriques et instrumentation, matériels mécaniques)

Contenu

La définition de l'ATEX (ATmosphères EXplosives).

La réglementation ATEX

- Les directives européennes : ATEX 2014/34/UE, 1999/92/CE et ATEX 94/9/CE
- Le Règlement Grand-Ducal du 21 mars 2005
- Le DRPCE (Document Relatif à la Protection Contre les Explosions) => notions

Les modes de protection non-électriques normalisés ATEX

- Protection par sécurité de construction « c »
- Protection par contrôle de la source d'inflammation « b »
- Protection par immersion liquide « k »
- Protection par enveloppe à limitation de débit « fr »



Prévention des risques ATEX – niveau 1

Non Électrique

Les règles de maintenance des équipements non-électriques ATEX

- Les sources des exigences de maintenance des équipements non-électriques ATEX
- Les principes fondamentaux de maintenance
 - respect absolu des caractéristiques certifiées
 - maintenance selon la notice constructeur
 - surveillance des sources d'inflammation
- Les contrôles de maintenance typiques (visuels, mécaniques, thermiques, vibratoires)
- Les pièces de rechange
- La qualification du personnel

Le risque d'explosion

- Les causes, risques, effets et conséquences d'une explosion
- Les mécanismes de l'explosion - Le triangle du feu - L'hexagone de l'explosion
- Les sources d'ignition en zone ATEX
- Les sources d'inflammation
- Les types de probabilité d'inflammation (le jet enflammé ou le feu de nappe, le BLEVE, la dispersion atmosphérique, le VCE ou l'UVCE, le flash fire, la boule de feu)
- L'inflammation immédiate, l'inflammation retardée
- Les grandeurs physiques : point éclair, EMI, TAI, IEMS, LIE, LSE

Les zones ATEX

- La signalétique et le marquage des zones ATEX
- Le classement et la définition des zones ATEX (zones 0,1,2,20,21,22)
- Le plan de zone ATEX

Le matériel ATEX

- L'outillage anti-étincelant (en bronze d'aluminium ou en cuivre-béryllium)
- L'identification d'un matériel ATEX (marquage EX)
- L'outillage électrique et le matériel en zone ATEX (outillage, équipement d'éclairage, matériel de mesure et d'inspection, communication, ventilateur et extracteur d'air)
- L'électricité statique : mise à la terre, tresses de continuité électrique (ou de masse) des tuyauteries
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés en zone ATEX
- L'adéquation Matériel / Zone

Les bons comportements et bonnes pratiques en zone ATEX

- Les consignes générales à respecter en zone ATEX
- L'accès en véhicule au sein d'une unité en zone ATEX
- Les autorisations de travail, le permis de feu
- La procédure d'urgence / d'alerte, les signaux optiques et/ou acoustiques
- Signaler les anomalies
- Appliquer doute = stop
- Les fiches réflexes



Prévention des risques ATEX - niveau 1

Non Électrique

Les comportements interdits en zone ATEX

- L'introduction de sources de chaleur et d'étincelles
- Le redémarrage de véhicule en cas de nappe de gaz
- L'utilisation des appareils électronique non certifiés ATEX (smartphones, tablettes, montres connectées...)
- Le non respect des règles vestimentaires et des EPI

Le risque ATEX transposé à son métier ou à son secteur d'activité

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Utilisation d'exemples significatifs (films et/ou photos)
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Étude de cas
- Test de positionnement
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- Attestation de formation nominative "ATEX niveau 1 - Non électrique"

Cette formation n'offre pas de certification INERIS ISM-ATEX

Prévention des risques ATEX – niveau 1

Électrique

Durée : 8 heures

Nombre d'apprenants : maximum 10

Prérequis : aucun

Recyclage : préconisé tous les 3 ans

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre les fondamentaux des ATmosphères EXplosives (ATEX) et leur impact sur la sécurité
- Connaître les modes de protection électriques normalisés destinés aux zones ATEX
- Connaître les règles de réalisation et de maintenance des équipements électriques destinés aux zones ATEX
- Identifier et repérer les zones ATEX sur un lieu de travail
- Évaluer les dangers et les risques liés aux gaz, vapeurs ou poussières inflammables
- Identifier les mesures de prévention applicables en zone ATEX
- Appliquer les consignes de sécurité en zone ATEX
- S'approprier la réglementation (Directive ATEX 2014/34/UE, directive 1999/92/CE, ATEX 94/9/CE)
- Connaître les bons comportements et les bonnes pratiques en zone ATEX

Public ciblé

Personne disposant de compétences techniques suffisantes (électricien, instrumentiste, mécanicien, etc.) et devant intervenir sur site, pour des phases d'installation et/ou de maintenance sur du matériel soumis à la réglementation ATEX (matériels électriques et instrumentation, matériels mécaniques)

Contenu

La définition de l'ATEX (ATmosphères EXplosives).

La réglementation ATEX

- Les directives européennes : ATEX 2014/34/UE, 1999/92/CE et ATEX 94/9/CE
- Le Règlement Grand-Ducal du 21 mars 2005
- Le DRPCE (Document Relatif à la Protection Contre les Explosions) => notions

Les modes de protection électriques normalisés ATEX

- Protection par enveloppe antidéflagrante « d »
- Protection par sécurité augmentée « e »
- Protection par sécurité intrinsèque « i »
- Protection par pressurisation « p »



Prévention des risques ATEX – niveau 1

Électrique

- Protection par encapsulage « m »
- Protection par remplissage pulvérulent « q »
- Protection par immersion dans l'huile « o »
- Protection par type de protection « n »
- Protection par enveloppe antidéflagrante / protection contre poussières « t »

Les règles de réalisation des équipements électriques ATEX

- La prévention des sources d'inflammation
- La compatibilité matériel / zone
- Le presse-étoupes et les entrées de câble
- Le câblage
- La mise à la terre et liaisons équipotentielles
- La protection contre les surintensités
- Les vérifications initiales avant mise en service

Les règles de maintenance des équipements électriques ATEX

- Les sources des exigences de maintenance des équipements électriques ATEX
- Les types d'inspections normalisées (visuelle, approchée, détaillée)
- Les contrôles de maintenance typiques (visuels, mécaniques, thermiques, vibratoires)
- Les points de maintenance critiques
- La fréquence de maintenance
- Les modifications et les réparations => Les principes fondamentaux
 - Le respect absolu des caractéristiques certifiées
 - La maintenance selon la notice constructeur
 - La surveillance des sources d'inflammation
- La qualification du personnel
- Les documents obligatoires à tenir à jour
- Les points de non-conformité fréquents
- La structure typique d'une installation ATEX conforme

Le risque d'explosion

- Les causes, risques, effets et conséquences d'une explosion
- Les mécanismes de l'explosion - Le triangle du feu - L'hexagone de l'explosion
- Les sources d'ignition en zone ATEX
- Les sources d'inflammation
- Les types de probabilité d'inflammation (le jet enflammé ou le feu de nappe, le BLEVE, la dispersion atmosphérique, le VCE ou l'UVCE, le flash fire, la boule de feu)
- L'inflammation immédiate, l'inflammation retardée
- Les grandeurs physiques : point éclair, EMI, TAI, IEMS, LIE, LSE

Les zones ATEX

- La signalétique et le marquage des zones ATEX
- Le classement et la définition des zones ATEX (zones 0,1,2,20,21,22)
- Le plan de zone ATEX



Prévention des risques ATEX – niveau 1

Électrique

Le matériel ATEX

- L'outillage anti-étincelant (en bronze d'aluminium ou en cuivre-béryllium)
- L'identification d'un matériel ATEX (marquage EX)
- L'outillage électrique et le matériel en zone ATEX (outillage, équipement d'éclairage, matériel de mesure et d'inspection, communication, ventilateur et extracteur d'air)
- L'électricité statique : mise à la terre, tresses de continuité électrique (ou de masse) des tuyauteries
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés en zone ATEX
- L'adéquation Matériel / Zone

Les bons comportements et bonnes pratiques en zone ATEX

- Les consignes générales à respecter en zone ATEX
- L'accès en véhicule au sein d'une unité en zone ATEX
- Les autorisations de travail, le permis de feu
- Procédure d'urgence / d'alerte, les signaux optiques et/ou acoustiques
- Signaler les anomalies
- Appliquer doute = stop
- Les fiches réflexes

Les comportements interdits en zone ATEX

- L'introduction de sources de chaleur et d'étincelles
- Le redémarrage de véhicule en cas de nappe de gaz
- L'utilisation des appareils électronique non certifiés ATEX (smartphones, tablettes, montres connectées...)
- Le non respect des règles vestimentaires et des EPI

Le risque ATEX transposé à son métier ou à son secteur d'activité

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Utilisation d'exemples significatifs (films et/ou photos)
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Étude de cas
- Test de positionnement
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- Attestation de formation nominative "ATEX niveau 1 - Électrique"

Prévention des risques ATEX – niveau 1

Électrique et Non Électrique

Durée : 12 heures

Nombre d'apprenants : maximum 10

Prérequis : aucun

Recyclage : préconisé tous les 3 ans

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre les fondamentaux des ATmosphères EXplosives (ATEX) et leur impact sur la sécurité
- Connaître les modes de protection non-électriques normalisés destinés aux zones ATEX
- Connaître les règles de maintenance des équipements non électriques destinés aux zones ATEX
- Connaître les modes de protection électriques normalisés destinés aux zones ATEX
- Connaître les règles de réalisation et de maintenance des équipements électriques destinés aux zones ATEX
- Identifier et repérer les zones ATEX sur un lieu de travail
- Évaluer les dangers et les risques liés aux gaz, vapeurs ou poussières inflammables
- Identifier les mesures de prévention applicables en zone ATEX
- Appliquer les consignes de sécurité en zone ATEX
- S'approprier la réglementation (Directive ATEX 2014/34/UE, directive 1999/92/CE, ATEX 94/9/CE)
- Connaître les bons comportements et les bonnes pratiques en zone ATEX

Public ciblé

Personne disposant de compétences techniques suffisantes (électricien, instrumentiste, mécanicien, etc.) et devant intervenir sur site, pour des phases d'installation et/ou de maintenance sur du matériel soumis à la réglementation ATEX (matériels électriques et instrumentation, matériels mécaniques)

Contenu

La définition de l'ATEX (ATmosphères EXplosives).

La réglementations ATEX

- Les directives européennes : ATEX 2014/34/UE, 1999/92/CE et ATEX 94/9/CE
- Le Règlement Grand-Ducal du 21 mars 2005
- Le DRPCE (Document Relatif à la Protection Contre les Explosions) => notions



Prévention des risques ATEX – niveau I

Électrique et Non Électrique

Les modes de protection non-électriques normalisés ATEX

- Protection par sécurité de construction « c »
- Protection par contrôle de la source d'inflammation « b »
- Protection par immersion liquide « k »
- Protection par enveloppe à limitation de débit « fr »

Les règles de maintenance des équipements non-électriques ATEX

- Les sources des exigences de maintenance des équipements non-électriques ATEX
- Les principes fondamentaux de maintenance
 - respect absolu des caractéristiques certifiées
 - maintenance selon la notice constructeur
 - surveillance des sources d'inflammation
- Les contrôles de maintenance typiques (visuels, mécaniques, thermiques, vibratoires)
- Les pièces de rechange
- La qualification du personnel

Les modes de protection électriques normalisés ATEX

- Protection par enveloppe antidéflagrante « d »
- Protection par sécurité augmentée « e »
- Protection par sécurité intrinsèque « i »
- Protection par pressurisation « p »
- Protection par encapsulage « m »
- Protection par remplissage pulvérulent « q »
- Protection par immersion dans l'huile « o »
- Protection par type de protection « n »
- Protection par enveloppe antidéflagrante / protection contre poussières « t »

Les règles de réalisation des équipements électriques ATEX

- La prévention des sources d'inflammation
- La compatibilité matériel / zone
- Le presse-étoupes et entrées de câble
- Le câblage
- La mise à la terre et liaisons équipotentielles
- La protection contre les surintensités
- La vérifications initiales avant mise en service

Les règles de maintenance des équipements électriques ATEX

- Sources des exigences de maintenance des équipements électriques ATEX
- Les types d'inspections normalisées (visuelle, approchée, détaillée)
- Les contrôles de maintenance typiques (visuels, mécaniques, thermiques, vibratoires)
- Les points de maintenance critiques
- La fréquence de maintenance
- Les modifications et les réparations => Les principes fondamentaux
 - respect absolu des caractéristiques certifiées
 - maintenance selon la notice constructeur
 - surveillance des sources d'inflammation



Prévention des risques ATEX – niveau I

Électrique et Non Électrique

- La qualification du personnel
- Les documents obligatoires à tenir à jour
- Les points de non-conformité fréquents
- La structure typique d'une installation ATEX conforme

Le risque d'explosion

- Les causes, risques, effets et conséquences d'une explosion
- Les mécanismes de l'explosion - Le triangle du feu - L'hexagone de l'explosion
- Les sources d'ignition en zone ATEX
- Les sources d'inflammation
- Les types de probabilité d'inflammation (le jet enflammé ou le feu de nappe, le BLEVE, la dispersion atmosphérique, le VCE ou l'UVCE, le flash fire, la boule de feu)
- L'inflammation immédiate, l'inflammation retardée
- Les grandeurs physiques : point éclair, EMI, TAI, IEMS, LIE, LSE

Les zones ATEX

- La signalétique et le marquage des zones ATEX
- Le classement et la définition des zones ATEX (zones 0,1,2,20,21,22)
- Le plan de zone ATEX

Le matériel ATEX

- L'outillage anti-étincelant (en bronze d'aluminium ou en cuivre-béryllium)
- L'identification d'un matériel ATEX (marquage EX)
- L'outillage électrique et le matériel en zone ATEX (outillage, équipement d'éclairage, matériel de mesure et d'inspection, communication, ventilateur et extracteur d'air)
- L'électricité statique : mise à la terre, tresses de continuité électrique (ou de masse) des tuyauteries
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés en zone ATEX
- L'adéquation Matériel / Zone

Les bons comportements et bonnes pratiques en zone ATEX

- Les consignes générales à respecter en zone ATEX
- L'accès en véhicule au sein d'une unité en zone ATEX
- Les autorisations de travail, le permis de feu
- Procédure d'urgence / d'alerte, les signaux optiques et/ou acoustiques
- Signaler les anomalies
- Appliquer doute = stop
- Les fiches réflexes

Les comportements interdits en zone ATEX

- Introduction de sources de chaleur et d'étincelles
- Le redémarrage de véhicule en cas de nappe de gaz
- L'utilisation des appareils électronique non certifiés ATEX (smartphones, tablettes, montres connectées...)
- Le non respect des règles vestimentaires et des EPI

Le risque ATEX transposé à son métier ou à son secteur d'activité



Prévention des risques ATEX – niveau 1

Électrique et Non Électrique

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Utilisation d'exemples significatifs (films et/ou photos)
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Étude de cas
- Test de positionnement
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- *Attestation de formation nominative "ATEX niveau 1 - Électrique et Non Électrique"*

Cette formation n'offre pas de certification INERIS ISM-ATEX

Les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Durée : 4 heures

Prérequis : aucun

Nombre d'apprenants : 4 à 10

Objectifs

Être capable de :

- Définir un EPI et situer son rôle dans la prévention
- Comprendre la place des EPI dans les principes généraux de prévention
- Identifier les obligations réglementaires de l'employeur et du salarié
- Reconnaître les marquages et documents de conformité
- Identifier les différentes familles d'EPI selon les risques
- Interpréter la signalétique et les pictogrammes
- Utiliser, vérifier et entretenir correctement un EPI
- Identifier les conséquences liées au mauvais usage ou au refus de port des EPI

Contenu

La définition et le rôle des EPI

- La définition de l'EPI (Équipement de Protection Individuelle)
- Les statistiques d'accidents liés au non-port des EPI
- La différence entre protection collective et protection individuelle
- Les limites des EPI

Les EPI dans les 9 Principes Généraux de Prévention (PGP).

- La place des EPI dans les 9 PGP (Principes Généraux de Prévention)
- Le positionnement des EPI comme dernier rempart
- Exemples concrets en entreprise

Cadre juridique applicable

- La Directive européennes relatives aux EPI - Règlement (UE) 2016/425
- Le Code du travail luxembourgeois
- Le Règlement Grand-Ducal du 17 mars 2021 relatif aux EPI
- Les obligations de l'employeur : fourniture, gratuité, formation, vérification
- Les obligations des salariés : port, entretien, signalement des anomalies
- Les responsabilités civiles et pénales



Les Equipements de Protection Individuelle (EPI).

Marquage et conformité des EPI

- La signification du marquage CE
- Les catégories I, II et III
- Les informations obligatoires - Notice fabricant - Déclaration UE de conformité - Date de péremption et traçabilité
- Exemples de faux marquages

Les différentes familles d'EPI selon les risques

- Protection de la tête : casques, cagoules
- Protection auditive : bouchons, serre-tête antibruit
- Protection yeux/visage : lunettes, écrans faciaux
- Protection respiratoire : FFP, cartouches, ARI
- Protection des mains : gants mécaniques, chimiques, thermiques
- Protection des pieds : chaussures S1 à S5, antidérapantes
- Protection du corps : vêtements HV, chimiques, anti-feu
- Protection anti-chute : harnais, longes, absorbeurs
- Protection biologique et chimique
- Les EPI spécifiques ATEX / électriques

Signalétique et pictogrammes

- Les panneaux d'obligation
- La lecture des symboles de protection sur les gants, masques, vêtements

Utilisation et entretien des EPI

- La vérification avant usage
- L'ajustement et port correct
- La compatibilité entre plusieurs EPI
- Le nettoyage et stockage
- La durée de vie - Les contrôles périodiques - La traçabilité des vérifications des EPI

Non-conformités et comportements à risque

- Les EPI détériorés ou périmés
- Les mauvais réglage
- Les erreurs fréquentes de port
- Le refus de port d'EPI
- Les conséquences humaines, techniques et juridiques - Exemples d'accidents réels

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas, photos, affiches de signalisation
- Utilisation de matériel de simulation (notices fabricants, échantillons d'EPI réels...)
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation



Les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation

Certificat, Diplôme

- *Attestation de formation nominative "Les Équipements de Protection Individuelle"*

L'Évaluation des Risques Professionnels

Durée : 16

Prérequis : aucun

Nombre d'apprenants : 4 à 10

Objectifs

Être capable de :

- Comprendre le cadre légal en matière d'évaluation des risques
- Connaître l'importance de l'évaluation des risques
- Identifier les catégories de risques professionnels
- Analyser une situation de travail pour repérer les dangers
- Évaluer la gravité et la probabilité des risques
- Choisir et utiliser des outils d'analyse des risques
- Proposer des mesures de prévention adaptées et des pistes d'amélioration
- Élaborer le document d'évaluation des risques (DUEP, DRPCE...)
- Associer les acteurs internes à la démarche de prévention
- Mettre en place un suivi et une révision de l'évaluation des risques

Contenu

Cadre réglementaire

- Cadre européen
- Cadre luxembourgeois

Évaluation des risques = Démarche de prévention (Révision des Bases en Prévention)

- Définition de la prévention
- AT (accident du travail) / ATJ (accident de trajet) / MP (maladie professionnelle)
=> définitions, conséquences, statistiques
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 PGP (Principes Généraux de Prévention)
=> La place de l'évaluation des risques dans les 9 PGP
- Les valeurs et bonnes pratiques de la prévention
- Travail prescrit ≠ Travail réel
- Fait ≠ Opinion

Analyse pluridisciplinaire et démarche participative

- Les acteurs internes et externes nécessaires aux analyses de prévention
- L'implication et l'intégration des acteurs internes : le rôle et la contribution de chacun
- Les conditions favorables à une démarche d'analyse des risques
- Le développement de nouvelles compétences internes suivant les besoins identifiés

L'évaluation des risques en 5 étapes :

Étape 1 : Identification des risques et des personnes exposées

- La situation dangereuse et le schéma d'apparition du dommage
- Les personnes menacées (directement ou indirectement exposées au danger)
- Les catégories de risques
- Les postes à risques
(définition, réglementation, conditions, déclaration d'inventaire des risques des postes de travail)

Étape 2 : Évaluer les risques et les classer par ordre de priorité

- Le Niveau de gravité
- La Fréquence d'exposition
- Les Approches et Les Outils d'identification des risques :
 - Les exemples d'approche :
 - Participative / individuelle
 - Généraliste / spécialisée
 - Directrice / autonome
 - Les différents axes d'analyse et les méthodes d'analyse respectives :
 - Méthodes axées sur le rôle des travailleurs
 - Méthodes axées sur le rôle des machines
 - Méthodes utilisées après un accident
 - Méthodes de classification et de hiérarchisation
 - Les autres méthodes

Étape 3 : Déterminer les mesures de prévention

- Les PGP à mettre en action
- Les moyens techniques, humains et organisationnels

Étape 4 : Adopter les mesures de prévention et les mettre en œuvre

- Les mesures de prévention adaptées
- Les actions correctives et préventives
- Les mesures adaptées à chaque niveau de risque
- Les personnes pouvant s'occuper de la mise en œuvre
- Le plan d'action
- L'ordre de priorité en tenant compte de la gravité du risque et de ses conséquences
- La hiérarchie des mesures de prévention primaire, secondaire, tertiaire
- Les temps et délais de la mise en œuvre :
 - les mesures applicables de suite
 - les mesures provisoires
 - les mesures applicables à plus long terme
- La planification
- DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)
 - Structure du DUER, rubriques obligatoires
 - Suivi dans le temps et mise à jour
- Les autres documents



L'Évaluation des Risques Professionnels

Étape 5 : Contrôle - Examen - Réexamen et Enregistrement

- Le contrôle de l'exécution des mesures de prévention
- Le respect des délais d'exécution
- Le contrôle de l'élimination du risque (ou écartement du risque)
- Le contrôle de l'absence de nouveaux risques suite à l'application des nouvelles mesures

Études de cas

- Analyse d'une situation réelle de travail pour repérer les dangers
(Description : travail réel, décomposition d'une tâche ,identification des dangers, personnes exposées, risques, facteur de risque, modalités d'exposition)
- Application de méthodes d'analyse des risques d'après des scénarios
- Proposition des pistes de solutions

Méthodes pédagogiques

- Apport théorique et méthodologique
- Pédagogie active, ludopédagogie
- Réflexion et partage d'expérience
- Démonstration par le formateur
- Exercice d'apprentissage
- Étude de cas
- Utilisation de matériel de simulation
- Correction et contrôle des connaissances tout au long de la formation

Modalités d'évaluation et de réussite

- Évaluation en contrôle continu tout au long de la formation
- Étude de cas : analyse d'une situation de travail en mettant en application les connaissances acquises lors de la formation

Une attestation de formation nominative "L'Évaluation des Risques Professionnels"

Option : 3ème journée de formation (non consécutive) :

Travail d'intersession

- État des lieux des pratiques d'analyse de son entreprise, valeurs et bonnes pratiques actuelles
- Comparaison des méthodes utilisées actuellement en entreprise avec les méthodes étudiées
- Évaluation des risques d'une situation de travail en suivant les 5 étapes

3ème Journée formative

- Exposé du travail en intersession par l'apprenant, corrections, conseils, échange constructif
- Analyse de la situation de travail exposée à l'aide d'autres méthodes d'analyse et comparaison des résultats
- Analyse sur place de postes de travail (si possible)



Mentions légales

S.S.P.R. LUX FORMATION SARL-S
(Santé, Sécurité et Prévention des Risques)

28 route de Bettembourg
L-3333 Hellange

Bureau : +352 27 52 15 76
GSM : +352 691 369 243
Info@sspr.lu

www.sspr.lu

Autorisation d'établissement : 10177998/0
Agrément : INFS-2025-OF-021
Matricule : 2025 2446 401
N° TVA : LU36784811